

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le plus que je puis me permettre de dire pour l'instant, c'est que certaines sociétés canadiennes ont manifesté leur intérêt.

LE RAPPORT SUR LA PROPRIÉTÉ ÉTRANGÈRE—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une dernière question supplémentaire. Vu le nombre croissant de prises de possession et le fait que les déclarations déposées sous le régime de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers indiquent une accélération des prises de possession qui atteint, selon le dernier rapport, un peu plus de 50 milliards de dollars en actif dans notre pays maintenant propriété de corporations étrangères, le premier ministre intervient-il pour hâter le rapport sur la propriété étrangère que le ministre du Revenu national prépare pour le gouvernement, et le gouvernement prévoit-il la présentation d'une mesure législative au cours de la présente session pour disposer de cette question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ma foi, monsieur l'Orateur, je pense que je peux encourager le chef du parti néo-démocrate. À mon avis, la période durant laquelle ils ont été désunis dans leur lutte contre la politique du gouvernement sera bientôt remplacée par une période durant laquelle ils seront unis contre cette même politique.

LA REPRISE DE LA BANFF OIL LIMITED PAR L'AQUITAINE OIL

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement se propose d'intervenir pour empêcher la société Banff Oil Limited de devenir dès demain propriété de la société Aquitaine Oil, une entreprise entièrement française?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne suis pas au courant de ce marché, monsieur l'Orateur.

LE PROJET DE MAINMISE AMÉRICAINE SUR LA HOME OIL—LE RÔLE DES BANQUES—DEMANDE D'ÉTUDE PAR UN COMITÉ

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Le projet de vente de la Home Oil Company créant une certaine agitation financière, soumettrait-il les circonstances qui entourent cette vente au comité des finances, du commerce et des questions économiques?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Je ne tiens pas à soumettre des opérations commerciales de caractère privé à ce comité. Les opérations commerciales sont effectuées par le milieu des affaires.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, si le ministre des Finances répugne à soumettre cette question au comité, examinerait-il lui-même le rôle que jouent les banques à charte dans cette affaire et en général dans les rachats de sociétés?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que je veuille me mêler d'étudier les opérations entre banques et sociétés privées au Canada. Sinon, la Chambre pourrait être saisie tous les jours de transactions de ce genre et je pourrais même tomber sur le propre dossier d'emprunts bancaires du député.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au député de Waterloo pour une dernière question supplémentaire et ensuite au député de Témiscamingue.

M. Saltsman: Comme le gouvernement a donné aux banques des directives sur la propriété et l'intérêt national, le premier ministre est-il disposé à se pencher sur cette question afin de s'assurer lui-même de l'application de ces directives?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, ces directives n'émanent pas du gouvernement, mais du Parlement qui les a énoncées en adoptant la loi sur les banques.

LE CHÔMAGE—LA PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre relativement aux moyens de résoudre le problème du chômage.

Le gouvernement canadien a-t-il l'intention d'inviter les gouvernements provinciaux à participer à l'élaboration de la politique fiscale, tarifaire et monétaire, comme l'a suggéré hier le premier ministre du Québec, lors de l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale du Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, il y a toujours beaucoup de consultations avec les provinces relativement aux programmes ou à la politique qui les touchent. Je ne sais pas si le premier ministre Bourassa a une proposition précise à faire dans le domaine constitutionnel, mais s'il s'agit simplement de consultations, je puis assurer le député qu'il y en a beaucoup.

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Le premier ministre compte-t-il entamer des discussions avec la province de Québec sur la politique monétaire, fiscale et tarifaire du gouvernement du Canada?

Le très hon. M. Trudeau: Je viens juste d'indiquer au chef du Ralliement créditiste que nous évoquons avec les provinces l'avenir de notre politique économique au cours de réunions périodiques des ministres des finances, de réunions de fonctionnaires et aussi, bien sûr, au cours de réunions ministérielles; mais, que je sache, on n'a jamais proposé que le gouvernement fédéral partage, constitutionnellement parlant, avec les provinces la compétence qui est la sienne dans les domaines monétaire et fiscal. J'ajouterais que dans au moins deux budgets que nous avons présentés à la Chambre, nous nous sommes efforcés de mettre au point une politique fiscale et monétaire qui aurait une application régionale et un impact sur le plan des régions.